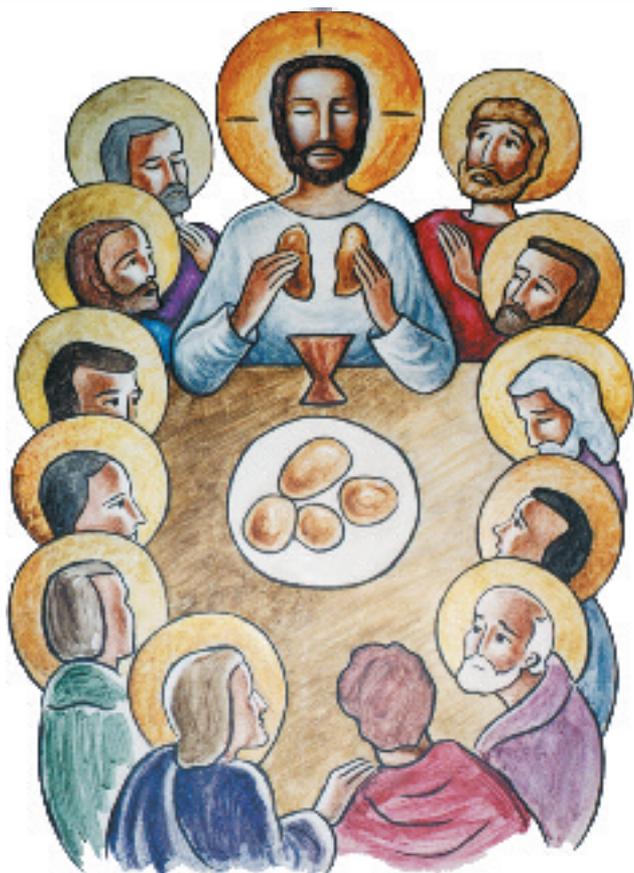


MISSIONNAIRES DES SAINTS-APÔTRES
MISSIONARIES OF THE HOLY APOSTLES
MISIONEROS DE LOS SANTOS APÓSTOLES



Recueil de célébrations
Compendium of Celebrations
Compendio de celebraciones litúrgicas

RECUEIL DE CÉLÉBRATIONS

7 mars : Monsieur Hector Durand, co-fondateur.

26 mars : Père Eusèbe-Henri Ménard, fondateur.

GÉNÉRALAT, 2008

CÉLÉBRATION DU 26 MARS

ANTIENNE D'OUVERTURE Ep. 1, 3

Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ : Il nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les cieux en Christ !

SALUTATION

P. Que la paix de Dieu soit toujours avec vous !

R. Et avec votre esprit.

PRÉPARATION PÉNITENTIELLE

P. Au début de cette célébration, adressons-nous au Seigneur dont l'amour pour nous est sans limite et bénissons-Le.

- Seigneur, toi qui nous a dit : « *Prenez sur vous mon joug, devenez mes disciples, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos.* », sois béni à jamais et prends pitié de nous.

R. : Sois béni à jamais et prends pitié de nous.

- Seigneur, toi qui nous a dit : « *Celui qui croit en moi accomplira les mêmes œuvres que moi* », sois béni à jamais et prends pitié de nous.

R. : Sois béni à jamais et prends pitié de nous.

- Seigneur, toi qui nous a dit : « *Si quelqu'un m'aime, il restera fidèle à ma parole; mon Père l'aimera, nous viendrons chez lui, nous irons demeurer auprès de lui* », sois béni à jamais et prends pitié de nous.

R. : Sois béni à jamais et prends pitié de nous.

P. Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde; qu'il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle.

R. Amen.

PRIÈRE

Seigneur, tu as suscité en ton serviteur, le Père Eusèbe Henri Ménard, un désir de promouvoir, de former et d'accompagner des jeunes et des adultes dans leur vocation au ministère presbytéral et aux autres ministères dans l'Église. Accorde-nous, à sa suite, de poursuivre notre mission apostolique au service de toute l'Église dans le monde, particulièrement dans les régions où se fait sentir le manque de prêtres et d'ouvriers apostoliques pour assurer l'établissement et la croissance du Royaume de Dieu. Par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur et notre Dieu, qui règne avec toi et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles. Amen.

PREMIÈRE LECTURE

Lecture de la première lettre aux Corinthiens. 1 Co 12, 12-31.

Frères, prenons une comparaison : notre corps forme un tout, il a pourtant plusieurs membres ; et tous les membres, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps. Il en est ainsi pour le Christ ; Tous, Juifs ou païens, esclaves ou hommes libres, nous avons été baptisés dans l'unique Esprit pour former un seul corps. Tous nous avons été désaltérés par l'unique Esprit.

Le corps humain se compose de plusieurs membres, et non pas d'un seul.

Le pied aura beau dire : « Je ne suis pas la main, donc je ne fais pas partie du corps », il fait toujours partie du corps. L'oreille aura beau dire : « Je ne suis pas l'œil, donc je ne fais pas partie du corps », elle fait toujours partie du corps. Si, dans le corps, il n'y avait que les yeux, comment pourrait-on entendre ? S'il n'y avait que les oreilles, comment pourrait-on sentir les odeurs ? Mais, dans le corps, Dieu a disposé les différents membres comme il l'a voulu. S'il n'y en avait qu'un seul, comment cela ferait-il un corps ? Il y a donc à la fois plusieurs membres, et un seul corps. L'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai pas besoin de toi » ; la tête ne peut pas dire aux pieds : « Je n'ai pas besoin de vous ». Bien plus, les parties du corps qui paraissent les

plus délicates sont indispensables. Et celles qui passent pour moins respectables, c'est elles que nous traitons avec plus de respect ; celles qui sont moins décentes, nous les traitons plus déceimment ; pour celles qui sont décentes, ce n'est pas nécessaire.

Dieu a organisé le corps de telle façon qu'on porte plus de respect à ce qui en est le plus dépourvu il a voulu qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les différents membres aient tous le souci les uns des autres. Si un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est à l'honneur, tous partagent sa joie.

Or, vous êtes le corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes les membres de ce corps. Parmi ceux que Dieu a placés ainsi dans l'Église, il y a premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement ceux qui sont chargés d'enseigner, puis ceux qui font des miracles, ceux qui ont le don de guérir, ceux qui ont la charge d'assister leurs frères ou de les guider, ceux qui disent des paroles mystérieuses.

Tout le monde évidemment n'est pas apôtre, tout le monde n'est pas prophète, ni chargé d'enseigner ; tout le monde n'a pas à faire des miracles, à guérir, à dire des paroles mystérieuses, ou à les interpréter. Parmi les dons de Dieu, vous cherchez à obtenir ce qu'il y a de meilleur. Eh bien, je vais vous indiquer une voie supérieure à toutes les autres.

PSAUME. Ps. 99 (100) 1-5.

R. Terre entière acclame Dieu, chante le Seigneur !

Acclamez le Seigneur, terre entière,
servez le Seigneur dans l'allégresse,
venez à lui avec des chants de joie.

Reconnaissez que le Seigneur est Dieu :
nous a faits, et nous sommes à lui,
nous, son peuple, son troupeau.

Venez dans sa maison lui rendre grâce,
dans sa demeure chanter ses louanges;
rendez-lui grâce et bénissez son nom !

Oui, le Seigneur est bon,
éternel est son amour,
sa fidélité demeure d'âge en âge.

ACCLAMATION Jn. 15, 8.

Alléluia. Alléluia. *C'est la gloire de mon Père que vous donniez du fruit en abondance et que vous deveniez ainsi mes disciples.* Alléluia.

ÉVANGILE.

+ Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean. Jn. 15, 1-17

À l'heure où Jésus passait de ce monde à son Père, il disait à ses disciples : « Moi, je suis la vraie vigne, et mon Père est le vigneron. Tout sarment qui est en moi, mais qui ne porte pas de fruit, mon Père l'enlève ; tout sarment qui donne du fruit, il le nettoie, pour qu'il en donne davantage.

Mais vous, déjà vous voici nets et purifiés grâce à la parole que je vous ai dite : Demeurez en moi, comme moi en vous. De même que le sarment ne peut pas porter du fruit par lui-même s'il ne demeure pas sur la vigne, de même vous non plus, si vous ne demeurez pas en moi.

Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruit, car, en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est comme un sarment qu'on a jeté dehors, et qui se dessèche. Les sarments secs, on les ramasse, on les jette au feu, et ils brûlent.

Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, demandez tout ce que vous voudrez, et vous l'obtiendrez. Ce qui fait la gloire de mon Père, c'est que vous donniez beaucoup de fruit : ainsi, vous serez pour moi des disciples. Comme le Père m'a

aimé, moi aussi je vous ai aimés. Demeurez dans mon amour. Si vous êtes fidèles à mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi, j'ai gardé fidèlement les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour. Je vous ai dit cela pour que ma joie soit en vous, et que vous soyez comblés de joie.

Mon commandement, le voici : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ignore ce que veut faire son maître ; maintenant, je vous appelle mes amis, car tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître.

Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis afin que vous partiez, que vous donniez du fruit, et que votre fruit demeure. Alors, tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous l'accordera. Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres.

HOMÉLIE.

PRIÈRE UNIVERSELLE.

P. Frères et Sœurs bien-aimés, motivés par la persévérance et la foi fidèle du Père Eusèbe-Henri Ménard, fondateur de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres, faisons monter vers le Seigneur notre prière pour l'Église et toute la famille humaine.

R. Seigneur écoute-nous, Seigneur exauce-nous !

L. À la suite du Père Eusèbe-Henri Ménard, nous te confions toutes les personnes, prêtres et laïcs, qui trouvent leur union intime et leur force dans le Corps mystique du Christ, qu'ils soient entièrement disponibles pour vivre la volonté de Dieu chaque jour de leur vie. **(R.)**

L. À la suite du Père Eusèbe-Henri Ménard, nous te confions toutes les personnes qui travaillent à la formation de chefs

spirituels et de leaders chrétiens dans le monde, prêtres, diacres et laïcs engagés dans divers services et ministères, qu'ils soient accueillants au souffle de l'Esprit qui guide l'Église jusqu'à la fin des temps. (R.)

L. À la suite du Père Eusèbe-Henri Ménard, nous te confions toutes les personnes impliquées dans l'animation de paroisses, de maisons de prières, de maisons de retraites et d'œuvres au service des plus démunis, qu'ils y soient, pour tous et chacun, des témoins privilégiés de la tendresse de Dieu. (R.)

L. À la suite du Père Eusèbe-Henri Ménard, nous te confions l'Église, le monde et chacune de nos familles, que par la Résurrection du Christ, le cosmos tout entier retrouve son sens et sa noblesse selon le plan primitif de Dieu et qu'ensemble nous vivions le mystère d'une Pentecôte toujours nouvelle. (R.)

P. Seigneur, donne à ton Église des pasteurs et des laïcs engagés en Église selon le cœur de ton Fils et remplis-nous d'espérance et d'audace, nous t'en prions, par le Christ, notre Seigneur.

R. Amen.

PRIÈRE SUR LES OFFRANDES.

En reconnaissant les merveilles que tu as accomplies dans l'âme du Père Eusèbe-Henri Ménard, nous te supplions humblement, Seigneur; accepte ces offrandes afin qu'à son exemple, nous vivions notre mission au cœur de l'Église plus intensément selon la spiritualité du Corps Mystique du Christ. Par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur et notre Dieu, qui règne avec toi et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles. Amen.

ANTIENNE DE COMMUNION. Ép. 1, 13.

Dans le Christ, vous aussi, vous avez écouté la parole de vérité, la Bonne Nouvelle du salut; en lui, devenus des croyants, vous avez reçu la marque de l'Esprit Saint.

PRIÈRE APRÈS LA COMMUNION.

Dieu de tendresse, par la puissance de cette communion, unis dans le Seigneur Jésus, conduis-nous chaque jour par l'intercession des Apôtres et le soutien de la bienheureuse Vierge Marie dans la réalisation de notre mission fondée par le Père Eusèbe-Henri Ménard dans une grande fidélité à l'Église et un attachement filial au Pape. Par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur et notre Dieu, qui règne avec toi et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles. Amen.

Prière

pour obtenir une faveur par l'intercession du Père Ménard.

Père, toi qui appelles à la suite de Jésus,
nous te bénissons pour l'œuvre accomplie
par ton serviteur le Père Eusèbe Ménard.

Tu l'as choisi pour donner de nombreux
apôtres à ton Église.

Confirme la sainteté de ce messager de ta Parole
en nous accordant la faveur que nous te demandons...

Que par son intercession et la puissance de l'Esprit Saint,
Nous travaillions à l'éveil des vocations et à la formation
de ministres dans l'Église et pour le monde.

Nous te le demandons à toi, Dieu d'Amour,
Pour les siècles des siècles. Amen.

Notre Père...

Je vous salue Marie...

Gloire au Père...

(Cum permissio superiorum)

Pour toute faveur obtenue, écrire au Secrétaire général :

Missionnaires des Saints-Apôtres

8594, rue Berri, Montréal, Qc H2P 2G4, Canada

Téléphone : 514-387-2222

Fax : 514-387-0863

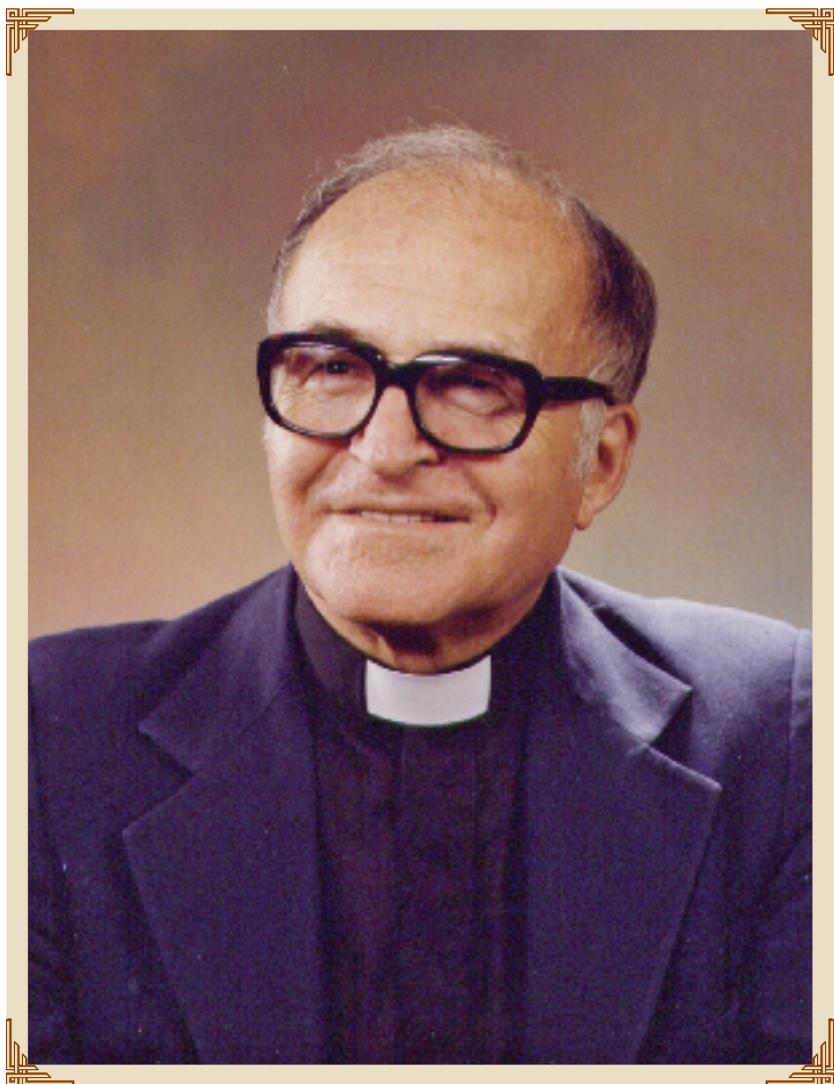
HISTORIQUE

DES MISSIONNAIRES DES SAINTS-APÔTRES

- Septembre 1946** Ouverture de l'École Apostolique Saint-Pascal-Baylon
- 12 mai 1951** Le Cardinal P.-É. Léger est favorable au projet de fondation d'une société de vie commune sans vœux publics.
- 15 août 1951** L'Archevêque de Montréal approuve le projet de fondation de la Société des Saints-Apôtres, société de vie commune sans vœux publics, se vouant à la formation des vocations sacerdotales de jeunes gens et d'adultes, à la direction de maisons de retraite et de paroisses pauvres.
- 1952** Ouverture du Séminaire des Saints-Apôtres à Côte sainte-Catherine (diocèse de Saint-Jean-Longueuil)
- 25 mars 1956** Décret d'érection par le Cardinal P.-É. Léger de la Société des Saints-Apôtres en pieuse union.
- 10 juillet 1957** Ouverture à Cromwell, CT, USA (diocèse de Norwich) du Holy Apostles Seminary
- 1959** Ouverture du Collège Saint-jean-Vianney à Rivière des Prairies, Montréal.
- 1960** Les Missionnaires des Saints-Apôtres commencent leur travail apostolique dans l'Amazone (Pérou)
- 1961** Acquisition du Domaine Marie-Reine-des Cœurs de Chertsey (diocèse de Joliette), Canada
- 1962** Fondation du scolasticat à Washington DC, USA

- 15 août 1962** Approbation de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres comme pieuse union, à Indiana (Pérou) par Mgr Damase Laberge, O.F.M., évêque du Vicariat Apostolique de Saint-Joseph de l'Amazone (Pérou).
- 15 août 1965** Décret d'érection canonique de la Société des Saints-Apôtres promulgué par le Cardinal P.-É. Léger.
- 11 novembre 1965 au 10 janvier 1966** Visite du P Rémi Couture au Tchad et au Cameroun en vue de la Fondation d'Afrique
- 03 novembre 1966** Ouverture du Séminaire des Saints-Apôtres à Nsimalen (Yaoundé)
- 12 décembre 1966** Fondation du Seminario de los Santos Apostoles à Bogota (Colombie)
- 12 janvier 1967** Création de la Paroisse Conceição de Nova Aparecida à Campinas (Brésil)
- 17 décembre 1967** Déménagement du Séminaire des Saints-Apôtres de Nsimalen à Otélé.
- 28 mars 1969** Prise en charge du Petit Séminaire Sainte Thérèse de Mvolyé (Yaoundé)
- 1er novembre 1971** Reconnaissance de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres comme Société de vie commune sans vœux publics de droit diocésain, par décret de l'évêque du Vicariat Apostolique de Saint-Joseph de l'Amazone (Pérou), Mgr Laurent Guibord, O.F.M. La Société est rattachée à la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples (Propaganda Fide).
- 7 mars 1972** Décès de M. Hector Durand, co-fondateur de l'Œuvre des Saints-Apôtres

- Mai 1985** Ouverture à Assise (Italie) d'un Centre vocationnel en collaboration avec les Sœurs Clarisses Françaises.
- 23 février 1986** Acceptation de prise en charge par la Société du Moyen Séminaire Saint-Paul de Bangui en République Centrafricaine.
- 26 mars 1987** Décès du P. Eusèbe-Henri Ménard, Fondateur de l'Œuvre des Saints-Apôtres. Il est inhumé dans le terrain de la Société au cimetière de la Paroisse Saint-Joseph de Rivière-des-Prairies.
- Juin 1987** Mise en marche d'un processus pour l'unification des deux Sociétés fondées par le P. Eusèbe Ménard.
- Juillet-août 1995** Du 30 juillet au 18 août, tenue d'un Chapitre général préparant l'unification des deux Sociétés. 21 membres de chacune des deux Sociétés participent aux délibérations.
- 15 août 1995** Fondation de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres. Le décret de fondation est lu par le Cardinal Jean-Claude Turcotte.
- 20 octobre 1997** Célébration eucharistique en la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde (Montréal) présidée par Mgr. Laurent Guibord O.F.M., vicaire apostolique de Saint Joseph de l'Amazone au Pérou, et concélébrée par une cinquantaine de prêtres en présence de plus de 750 personnes à l'occasion de la clôture de l'année jubilaire des 50 ans de fondation de l'Œuvre des Saints-Apôtres.
- 29 juin 2000** Reconnaissance de la Société des Missionnaires des Saints-Apôtres comme Société cléricale de vie apostolique de droit pontifical.



**PÈRE EUSÈBE -HENRI MÉNARD, FONDATEUR.
REV. EUSEBE-HENRI MENARD, FOUNDER.
PADRE EUSEBIO MENARD, FUNDADOR.**